

## Forum des Entreprises Engagées – Questionnaire à remplir par les entreprises membres

Les réponses à ce questionnaire ont pour but de servir de support au dialogue entre Transparency International France (« Transparency France ») et les entreprises membres du Forum des Entreprises Engagées (« le Forum ») portant sur la progression de leurs politiques de transparence et de lutte contre la corruption.

Les questions ci-dessous sont principalement tirées du rapport « *Transparency in Corporate Reporting* » de Transparency International. Elles correspondent aux recommandations minimum que Transparency France encourage les entreprises membres du Forum à suivre.

Les réponses à ce questionnaire, et leur mise à jour tous les 18 mois, ont vocation à être publiées sur le site Internet de l'association [www.transparency-france.org](http://www.transparency-france.org), conformément aux engagements pris par l'entreprise au terme de la Charte des entreprises engagées<sup>1</sup>.

1. Votre entreprise a-t-elle pris un engagement formel de tolérance zéro à l'égard de la corruption ? **OUI**
2. Votre entreprise s'est-elle engagée publiquement à se mettre en conformité avec toutes les lois qui lui sont applicables et notamment les lois anti-corruption ? **OUI**
3. Les plus haut dirigeants de votre entreprise affichent-ils leur soutien à la politique anti-corruption ? **OUI**
4. Votre code de conduite/politique anti-corruption s'applique-t-il/elle explicitement à l'ensemble des collaborateurs ? **La prévention de la corruption est clairement inscrite dans le Référentiel déontologie Groupe. Un code de conduite Anticorruption dédié est en cours de finalisation de la démarche de concertation le réseau des référents anticorruption d'ici la fin 2016**
5. Votre code de conduite/politique anti-corruption s'applique-t-il/elle explicitement aux personnes extérieures à l'entreprise mais autorisées à la représenter ou à agir en son nom (agents, conseillers, consultants, représentants, intermédiaires) ? **clauses contractuelles spécifiques rédigées d'ici fin 2016 et intégrées en 2017**
6. Votre code de conduite/politique anti-corruption s'applique-t-il/elle explicitement aux fournisseurs de biens et services sous contrat (contractants, sous-contractants et fournisseurs)? **clauses contractuelles spécifiques rédigées d'ici fin 2016 et intégrées en 2017, le code sera annexé aux contrats**

---

<sup>1</sup> Toute entreprise membre du Forum s'engage à « *informer régulièrement Transparency France des actions réalisées et accepter que soit rendue publique une information sur ces actions* ».

7. Votre entreprise a-t-elle mis en place un programme de formation à la lutte contre la corruption ? **les populations les plus à risques ont été recensées et feront l'objet de formation fin 2016**
8. Votre entreprise a-t-elle mis en place une politique de cadeaux, invitations et notes de frais comprenant des critères permettant de distinguer les pratiques qui sont appropriées de celles qui ne le sont pas ? **OUI en cours de diffusion. Accessible à tous via l'application smartphone et sur l'intranet déontologie**
9. Votre entreprise interdit-elle explicitement les paiements de facilitation ? **OUI**
10. Votre entreprise interdit-elle explicitement les représailles à l'égard des lanceurs d'alerte ? **OUI c'est inscrit dans le règlement du système d'alerte**
11. Votre entreprise a-t-elle mis en place un dispositif d'alerte garantissant la protection et le soutien aux lanceurs d'alerte ? **OUI c'est inscrit dans le règlement du système d'alerte**
12. Votre entreprise interdit-elle les dons aux partis politiques ou assure-t-elle la transparence des contributions financières qu'elle leur apporte ? **OUI**
13. Votre entreprise procède-t-elle régulièrement une évaluation de sa politique anti-corruption ? **Cartographie des risques revue annuellement**
14. Votre entreprise a-t-elle adopté une charte de lobbying responsable ? Oui, la **charte de représentation d'intérêt est en ligne sur le site internet.**
15. Votre entreprise rend-elle publique la liste de ses filiales consolidées et la liste de ses filiales non-consolidées significatives, ainsi que leurs pays d'établissement ?

**OUI dans le Document de Référence.**

16. Votre entreprise rend-elle publics les chiffres significatifs de son activité pays par pays (chiffre d'affaire, bénéfice avant impôt, impôts acquittés localement, nombre de collaborateurs) ?

**NON**